



N° d'épreuve FFM _____ 637
 Moto-Club _____ GRANGES GONTARDES
 N° d'affiliation _____ 2594
 Date _____ 08/07/2019 03 JUL. 2019
 Lieu _____ Granges Gontardes (26)
 Organisateur technique - DIFORTE Franck
 E-mail _____ Francois.Diforte@orange.fr
 Téléphone _____ 0631955965.

MOTOCROSS
 MX Solo/Side-Car/Quad

REGLEMENT PARTICULIER 2019

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course DUVERT PHILIPPE Licence : 214674
 Président du Jury ou Arbitre* DANNOZAY Stéphane Licence : 126909
 Membre du Jury FAUGERON Amédée Licence : 199971
 Membre du Jury Caillaud Pascal Licence : 031733
 Commissaire technique responsable --- Vincent MARCAIS Licence : 016348
 Responsable du chronométrage Sylvie Duvert Licence : 244014

* Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Article 3 Catégories & Engagements

Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
65	7	12	65cm ³	
85 + -12	9	15	85cm ³	
125	13	-	125cm ³	
125x2	15	-	125cm ³	
125x1	15	-	125cm ³	
Vétérans	40	81	125/150cm ³	

Engagement :

Site Internet --- ENGAGE Sport
 Contact -----
 Téléphone ----- E-mail---

Chronométrage :

Location de transpondeur : oui non
 Tarif :
 Caution :

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LAJ) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON OUI (60€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 100€ pour deux jours de course et plus)

Dans le cas où des licences à la journée sont délivrées sur place, une majoration de 10€ sera appliquée. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Nom du responsable médical ..CHAMLI HASSAN

Nombre de secouristes 6

Nombre d'ambulance(s)

Hôpital le plus procheHÔPITAL MAR

Temps de trajet (en min) 15

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du siteHOTEL CLUB granges gontardes

Adresse le Bois de Brattes

Caractéristiques :

Longueur du circuit 1870m

Largeur minimum de la piste 6m

Largeur de la grille 4.5m


Longueur de la ligne droite de départ

Nombre d'OCP* 17

*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Moto :
Pendant les essais : 50
En manche : 45.

Capacité Quad/Side-car :
Pendant les essais : ...
En manche : ...

 **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club

Date : 20/06/2019

Visa de la Ligue

Date : 05 JUIL. 2019

Visa de la FFM

Date :
Numéro :

**MOTO-CLUB
LES GRANGES GONTARDES**

**LIGUE MOTOCYCLISTE
AUVERGNE-RHONE-ALPES
Z.A. 18 Chemin de l'Île Neuve
28600 LA ROCHE BE GLUN
TEL: 04 75 55 22 50**



N° d'épreuve FFM ——— **637**
 Moto-Club ——— **GRANGES GONTARDES**
 N° d'affiliation ——— **2594**
 Date ——— **08/09/2019**
 Lieu ——— **GRANGES GONTARDES (26)**
 Organisateur technique - **DIFORTE Francis**
 E-mail ——— **francis.diforte@orange.fr**
 Téléphone ——— **06 31 95 59 05**

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Date ——— 08 09 2019

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
8h00	8h00	Essais Libres	VETERANS	10
8h12	8h22	Essais Libres	ESPOIRS 85cc	10
8h24	8h34	Essais Libres	ESPOIRS 65cc	10
8h36	8h46	Essais Libres	125cc	10
8h48	8h58	Essais Libres	MX2 SERIE 1	10
9h00	9h10	Essais Libres	MX2 SERIE 2	10
9h12	9h22	Essais Libres	MX1	10
9h25	9h40	Essais Chronométrés	VETERANS	15
9h40	9h55	Essais Chronométrés	ESPOIRS 85cc	15
9h55	10h10	Essais Chronométrés	ESPOIRS 65cc	15
10h10	10h25	Essais Chronométrés	125cc	15
10h25	10h40	Essais Chronométrés	MX2 SERIE 1	15
10h55	11h10	Essais Chronométrés	MX2 SERIE 2	15
11h20	11h45	Manche I	VETERANS	15+1T
11h45	12h00	Manche I	ESPOIRS 65cc	12+1T
		Repas		
13h20	13h45	Manche I	ESPOIRS 85cc	15+1T
13h45	14h10	Manche I	125	15+1T
14h10	14h35	Manche I	MX2 SERIE 1	15+1T
14h35	15h00	Manche I	MX2 SERIE 2	15+1T
15h00	15h25	Manche I	MX1	15+1T
15h25	15h35	Entracte		

**sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve*
Date ————— 08/09/2019

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
15h35	16h00	Manche 2	VETERANS	15+1T
16h00	16h25	Manche 2	ESPOIRS 65cc	15+1T
16h25	16h50	Manche 2	ESPOIRS 85cc	15+1T
16h50	17h05	Manche 2	125 cc	15+1T
17h05	17h30	Manche 2	MX2 SERIE 1	15+1T
17h30	17h55	Manche 2	MX2 SERIE 2	15+1T
17h55	18h20	Manche 2	MX1	15+1T
18h20		FIN		
		SAMEDI 07 09 2019		
16h00	19h30	Contrôles administratifs		
16h00	19h30	Contrôles techniques		
		DIMANCHE 08 09 2019		
6h30	8h00	Contrôles administratifs		
6h30	8h00	Contrôles techniques		